Justificatif généré le 22/11/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 22/11/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/643325
N° d'annonce : 643325

EGAMO

Société anonyme au capital de 2.000.000 €

Siège social : 33 Avenue du Maine 75015 PARIS

502 967 193 R.C.S. Paris

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date du 14 avril 2022, il a été décidé :

– de transférer le siège social de la société EGAMO du 33 avenue du Maine, 75015 Paris au **62-68 rue Jeanne d'Arc 75013 Paris**, à compter du 22 avril 2022 et

– de modifier l'article 4 des statuts, en conséquence.

Cette décision de transfert du siège social de la société EGAMO et la modification corrélative de l'article 4 de ses statuts ont été ratifiées par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie le 30 juin 2022.

Mentions seront portées au RCS de Paris.

Les représentants légaux

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeJRmUvx1
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJRmUvx1

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)